

Faits saillants du rapport financier 2025

par Monsieur le Maire Gino Cyr

Conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les Cités et Villes* je vous présente le rapport sur les faits saillants du rapport financier 2025 lequel, selon les nouvelles dispositions de la Loi 122, remplace le rapport sur la situation financière de la ville qui était habituellement déposé en novembre.

États financiers 2025

Le dernier rapport du vérificateur tel que rédigé par la firme « Raymond, Chabot, Grant, Thornton » stipule que les états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la ville au 31 décembre 2025, ainsi que les résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

Faits saillants de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025 :

Résultats :

Recettes.....	7 386 490 \$
Dépenses.....	7 102 113 \$
Surplus.....	284 377 \$

TOUJOURS AU 31 DÉCEMBRE 2025 :

Surplus accumulé

Le surplus accumulé non affecté se chiffrait à 334 786 \$ alors qu'il était de 49 410 \$ un an plus tôt. Le surplus d'opération 2025 ainsi que les affectations expliquent cette hausse.

Fonds de roulement

Le fonds de roulement s'élevait à 500 000 \$ et l'encaisse s'établissait à 124 327 \$.

Réserves financières

Les réserves financières s'élevaient à 1 015 940 \$.

Dettes à long terme

La dette à long terme était de 16 807 625 \$ et se divisait de la façon suivante :

L'ensemble de la municipalité.....	7 026 170 \$
Une partie de la municipalité.....	1 771 981 \$
Du gouvernement du Québec et du Canada.....	8 009 474 \$

Le taux d'endettement net de la municipalité au 31 décembre 2025 et 2024 demeure stable à 2.7 % de l'évaluation foncière imposable.

Surplus accumulé total

Le surplus accumulé total se détaille comme suit :

Surplus accumulé non-affecté	334 786 \$
Réserves financières et fonds réservés	1 015 940 \$
Excédent de fonctionnement affecté	258 000 \$
Total	1 608 726 \$

Programme triennal d'immobilisations

Ce document contient particulièrement le coût estimé d'un certain nombre de projets qui pourraient être exécutés au cours d'une période de trois (3) ans. Le dernier programme évalue ceux-ci à 17 972 963 \$ pour les années 2026, 2027 et 2028.

Contrats

En vertu de la loi, je dois déposer à l'intérieur de ce rapport, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus depuis le dépôt du dernier rapport sur la situation financière de la municipalité :

Contractant	Montant	Objet
OMH de Grande-Rivière	61 106 \$	Part de la Ville-déficit
FQM Assurances	158 719 \$	Assurances de la Ville
Canada vie	108 468 \$	Programme assurances collectives
MFT et fils inc.	27 135 \$	Transformation bâtiment caserne
Unoria Coopérative	194 962 \$	Achat chargeuse et équipements
Réal Huot inc.	40 396 \$	Pièces aqueduc et égout
Eurovia	291 958 \$	Pavage rue Azur et rivière
Leblanc Environnement	72 301 \$	Nettoyage égouts, stations
Sûreté du Québec	236 509 \$	Service de Police
Univar Canada	191 328 \$	Produits chimiques Usine de filtration
MRC du Rocher-Percé	791 878 \$	Quotes-parts de la Ville
MRC du Rocher-Percé	80 049 \$	Tenue à jour du rôle d'évaluation
Desroches Groupe Pétrolier	70 570 \$	Carburant machinerie
Entreprises Sylvain Leblanc	123 435 \$	Travaux d'asphaltage
Berthelot Entr. Électrique	47 166 \$	Travaux électriques
Banque royale Canada	63 412 \$	Crédit-bail camions
Belanger Couture inc.	32 741 \$	Travaux avec machinerie
Entreprise Hector Lebreux inc.	48 554 \$	Travaux avec machinerie
Ferblanterie gaspésienne	42 260 \$	Projet halte routière ouest
Tetra Tech QI inc.	151 888 \$	Honoraires professionnels
Mines Seleine	34 215 \$	Sel d'hiver
Mauger Ford inc.	145 292 \$	Achat deux camions-travaux publics
HT Réfrigération	89 449 \$	Thermopompes bâtiments de la ville
Trust Banque Nationale	107 540 \$	Reer collectif
Action Progex	917 887 \$	Travaux municipalisation parc industr.

Rémunérations et allocations de dépenses des membres du conseil

Conformément à l'article 11 du règlement sur le Traitement des élus municipaux, je dois indiquer la rémunération et l'allocation des dépenses des membres du conseil pour 2025.

La rémunération du maire est de 31 209 \$ et son allocation de dépenses est de 15 604 \$.

La rémunération des conseillers est de 10 403 \$ et leur allocation de dépenses est de 5 201 \$.

La rémunération additionnelle du maire suppléant est de 2 039 \$ et son allocation de dépenses est de 1 020 \$.

La rémunération du maire pour siéger à la MRC est de 6 130 \$ et son allocation de dépenses est de 3 065 \$.

Budget 2027

Au cours des prochains mois, le conseil municipal analysera les orientations que prendront le budget 2027 et le programme triennal d'immobilisations 2027, 2028, 2029.

Le présent rapport peut être obtenu ou examiné au bureau du trésorier et sera également diffusé sur le site Internet de la Ville au cours de cette semaine.


Gino Cyr, Maire
2026-09-14